

ASSEMBLEE PLENIERE REGIONALE
29 mars 2018

FONDS D'INVESTISSEMENT POUR L'INNOVATION SOCIALE

Rapport n°1446

Intervention de Pascale SEMET

Monsieur le Président, mes cher.e.s collègues,

Comment mener collectivement des projets de développement local en réunissant dans une énième structure, les collectivités, les citoyens, les associations,

C'est bien à cette question que devrait répondre le rapport que vous nous proposez.

Pour étayer mon propos, je vais vous raconter une belle aventure, celle de la SCIC Combrailles Durable porté par des citoyens investis dans leur territoire devenue aujourd'hui une coopérative de 316 coopérateurs qui valorise les ressources énergétiques renouvelables de son territoire. Elle contribue à produire de l'énergie renouvelable, à maîtriser les consommations via des outils et des actions à diffuser des conseils auprès des élu.e.s.

Tout cela pour créer de la richesse locale afin de créer des emplois locaux donc non-délocalisables et réduire les consommations d'énergie. Elle œuvre très concrètement pour la transition énergétique.

Sur plusieurs communes du Puy de Dôme son activité est de développer,

financer et exploiter des installations photovoltaïques ou éoliennes sur des bâtiments communaux (20 installations à ce jour). C'est ce que l'on peut appeler un beau projet de territoire. Alors ce beau projet aurait-il pu être financé par ce fond ? On peut se poser la question tant votre rapport sur le fond est un peu flou. Pas d'informations sur les financements annexes possibles, pas de critères précis, etc...

Sur le montant du fonds : 1 million d'euros par an, c'est peu...

Enfin sur le statut de la structure juridique pour porter ce fonds, celle-ci pourrait prendre la forme d'une fondation d'utilité publique. Pourquoi ne pas créer dans ce cadre, une SCIC, plus en adéquation avec les grands principes de l'innovation sociale.

Pourquoi se priver également de cofinancement d'autres partenaires publics tels que les villes ou les EPCI ?

Nous attendons donc de voir comment les porteurs de projets s'empareront de ce dispositif et quels seront les territoires intéressés.

Dans cette attente, nous nous abstiendrons sur ce rapport.

Pascale SEMET

Conseillère Régionale - Allier

Pascale SEMET

Conseiller Régional - Allier